

Le Saint-Germinois

Magazine municipal de Saint-Germain-lès-Corbeil



DOSSIER SPÉCIAL
maison médicale **p.8**

LA VILLE EN ACTION
Retours en images
p.4

FINANCES
Le budget communal
p.10

EN BREF
p.14

SOLIDARITÉS

Le plan canicule 2023

Un registre destiné à recenser les personnes âgées de plus de 65 ans ou handicapées a été mis en place pour prévenir et anticiper les effets d'une éventuelle canicule sur les personnes sensibles à la chaleur. En cas de déclenchement du plan d'alerte et d'urgence par les services de la Préfecture, un contact périodique aura lieu avec les Saint-Gerinois inscrits. Ainsi, les services mobilisés pourront apporter conseil et assistance.



Le CCAS veille sur les personnes vulnérables.

Faites-vous connaître !

Important : en cas de tentative de prise de contact, sans réponse de votre part, la police municipale se rend à votre domicile. A ce stade et toujours sans réponse de votre part, les services de secours seront sollicités et tous les moyens nécessaires seront utilisés pour pénétrer dans votre domicile pour s'enquérir de votre état. Il est donc primordial de signaler au CCAS toutes absences de votre domicile à partir du moment où vous avez fait le choix d'être inscrits au registre des personnes vulnérables.

Pour toutes inscriptions ou désinscriptions, veuillez contacter le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) au 01 69 89 70 74.

SÉCURITÉ

Opération Tranquillité Vacances

Si vous devez vous absenter durant les vacances scolaires, pensez à l'Opération Tranquillité Vacances. La police municipale peut, à votre demande, avoir une attention particulière pour votre habitation lors de vos congés, ce service est gratuit.

Pour cela, il suffit d'en faire la demande en remplissant le formulaire disponible à l'accueil de la Mairie, de la police municipale ou à télécharger sur le site de la ville.

Ce formulaire est à retourner soit par mail à police.municipale@sglc.fr, soit en version papier à l'accueil du poste de police municipale, 5 route de Lieusaint, au minimum une semaine avant votre départ en vacances.

La police municipale, au cours de patrouilles spécifiques, aura une attention particulière pour les habitations signalées, ceci à des heures aléatoires en vérifiant l'aspect extérieur des habitations côté rue mais également côté jardin, sans oublier de contrôler les fermetures des portes et fenêtres.

VIE PRATIQUE



Travaux, jardinage, choisir le bon moment, c'est moins dérangeant

La réglementation des travaux de jardinage et de bricolage a été modifiée en 2022 notamment concernant les horaires d'utilisation des tondeuses à gazon et autres engins motorisés. L'article 7-3 de l'arrêté 72-2022 du 14 juin 2022 précise ces horaires d'utilisation à savoir :

- Les jours ouvrés lundis au vendredis : de 8h à 12h et de 14h à 19h
- Les samedis : de 9h à 12h et de 14h à 19h
- Les dimanches et jours fériés : de 10h à 12h

VIE LOCALE

Actu de la rentrée

Forum des associations :

Le samedi 9 septembre, de 10h00 à 17h00 à la salle des fêtes.

Vide-greniers :

Le samedi 9 septembre, de 8h30 à 17h00 sur le mail, avenue Guillaume Apollinaire.

JEUNESSE & SPORTS

L'agglomération fun tour revient, du 25 au 30 juillet au skate park.



AGGLO FUN TOUR

POUR TOUS

ÉTÉ DU MARDI AU DIMANCHE DE 14 H À 19 H

DU 25 AU 30 JUILLET AU SKATE PARK

À un an des Jeux Olympiques et Paralympiques, Saint-Germain-lès-Corbeil vous propose

Démonstrations et initiations de disciplines olympiques

Basket, skate, tir à la carabine, boxe, athlétisme, taekwondo, tennis de table

Retrouvez toutes les dates, villes et horaires sur sortir.grandparissud.fr

20 ANS DE STADE DE ST-GERMAIN

Saint Germain les Corbeil

Grand Paris Sud

Notre pays vient de vivre des moments d'une rare intensité marqués par des sauvageries inouïes et une fureur sans nom. Une situation qui a suscité de la consternation et de la stupéfaction dans toutes les communes de France, touchées ou pas par cette furie. Un véritable Esprit de Corps est alors né dans la douleur et le 3 juillet à 12 heures, elles ont toutes communiqué d'un même élan.

C'est la raison pour laquelle, avec un profond sentiment de colère et avec beaucoup d'émotion, nous sommes intervenus sur le perron de notre hôtel de ville en présence de nombreux habitants pour exprimer notre douleur et notre émoi face à de telles exactions.

Il était alors essentiel que nous rappelions ce que PLATON avait déjà dit il y a plus de 2000 ans :

« Lorsque les pères s'habituent à laisser faire les enfants, lorsque les fils ne tiennent plus compte de leur parole, lorsque les maîtres tremblent devant leurs élèves et préfèrent les flatter, lorsque finalement les jeunes méprisent les lois parce qu'ils ne reconnaissent plus au-dessus d'eux l'autorité de rien ni de personne, alors c'est là, en toute beauté et toute jeunesse le début de la tyrannie. »

Doit-on donc accepter que la tyrannie s'installe comme le laisse supposer le monumental désordre dans lequel s'est inscrit en quelques jours notre société ?

NON car notre République indivisible est là pour faire valoir notre liberté, pour affirmer l'égalité entre tous et pour entretenir cette fraternité si chère à l'équilibre de notre population.

Notre République ne doit pas se coucher.

Notre République ne doit pas se faire dépouiller de ses fondements.

Notre République ne peut cautionner l'utilisation d'un fait de Société, si grave soit-il, comme prétexte à la destruction de biens publics ou privés, aux agressions physiques violentes et aux atteintes du cadre de vie de tous.

S'attaquer aux élus comme symboles de cette République était une erreur magistrale et totalement inacceptable ; les élus sont les partenaires de Proximité des citoyens qui s'engagent souvent au détriment de leurs vies personnelles ; ce ne sont pas des ennemis.

L'engagement de notre Justice est par ailleurs indiscutable et ne souffre pas d'interrogations. Elle est la même pour tous et se rend dans le calme et la sérénité, qu'elle punisse ou qu'elle protège.

Je tiens à remercier chaleureusement toutes nos équipes pour leur total engagement, remercier nos forces de sécurité en soulignant avec force la remarquable coordination sur notre territoire des forces de gendarmerie et de la police municipale. Elle n'est pas un vain mot. Et même si nous n'avons pas eu

à subir de violences sur notre commune, notre solidarité est totale avec toutes les communes et particulièrement avec celles qui ont souffert.

Je tiens aussi à remercier chaleureusement la présence des nombreux Saint Gerinois qui ont pu se déplacer ; une présence très riche qui au-delà des divergences si utiles au débat démocratique, caractérise cette volonté de s'élever en responsabilité contre toute forme d'Anarchie.

OUI la société, au-delà même de notre Nation traverse des moments compliqués qui nous imposent de nous adapter à une mutation évidente.

OUI cette adaptation n'est guère simple car confrontée à l'avènement d'un nouveau modèle dans lequel s'inscrivent les nouvelles et jeunes générations.

OUI cette mutation que matérialise une véritable révolution industrielle marquée du sceau des réseaux Sociaux, engendre des difficultés importantes et de tous ordres pour la population. Mais est-ce la violence et le chaos qui pourront aider à répondre aux questions que pose pareil environnement et à chercher et développer les orientations et les solutions ? NON

Je vous souhaite à toutes et tous de reposants et joyeux congés.

Votre dévoué



Yann PÉTEL

Maire de Saint-Germain-lès-Corbeil

Vice-président en charge de la politique sportive de Grand Paris Sud

Conseiller départemental de l'Essonne, président délégué aux Sports

AU SOMMAIRE...

LA VILLE EN ACTION P 4-7

Retours en images

DOSSIER SPÉCIAL P 8-9

Santé : la maison médicale

LE POINT SUR P 10-11

Finances : le budget communal

GRAND ANGLE P 12-13

La ville actualise ses tarifs

L'ACTU EN BREF P 14

EXPRESSION LIBRE P 15

INFOS PRATIQUES P 16

RESTEZ INFORMÉ(E)S



<https://www.saint-germain-les-corbeil.org/>



@sglc91250



91250sglc



- 1- Atelier artistique «les camomilles» / 1^{er} avril
- 2- Vernissage exposition Sylvie Le Gars / mars-avril
- 3- Concert découverte Cory Sez nec / 16 avril
- 4- Concert des ensembles / 2 avril
- 5- Spectacle Où est le N'ours ? / 19 - 20 avril
- 6- Spectacle Mektoub / 26 mars
- 7- Concert chanson française - Steff / 25 mars
- 8- Scènes ouvertes - lecture à voix haute / 1 samedi par mois





1



2



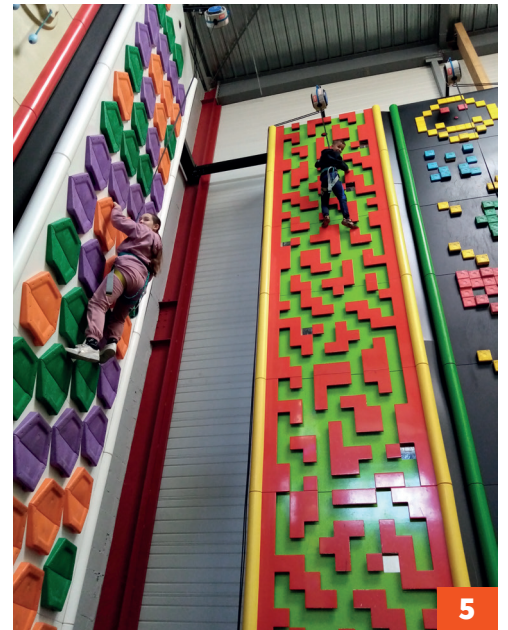
3



4



6



5

1- Chasse aux œufs de l'école municipale des sports / 4 avril

2 & 3- Semaine olympique et paralympique / 3-7 avril

4 & 5- Vacances de printemps au service jeunesse / 24 avril-5 mai

6- Café associatif / 3 juin

7- Thé dansant seniors / 16 mars



7



1



2



3



4



5



6

1 & 2- Visite du Conseil Départemental / 14 avril

3- Commémoration armistice 1945 / 8 mai

4- Permis piéton CE1 : cours pratique avec le service jeunesse et sport / mois de mai

5- Permis piéton CE1 : cours théorique avec la police municipale / mois de mai

6- Remise des diplômes du permis piéton / mai

7- Week-end du jumelage / 26 au 28 mai



1



2



4



3



5



6

1- Pique-nique des seniors / 15 juin

2 & 3- Fête du sport : famillathlon / 14 mai

4 & 5- Fête du sport : cross des 1000 pattes et run & bike / 13 mai

6, 7 & 8- Fête de la musique / 21 juin



8



7

LA MAISON MÉDICALE DE SAINT-GERMAIN-LÈS-CORBEIL : ENFIN LÀ !



D'initiative privée portée par les Maisons Médecis, la Maison de santé pluridisciplinaire et pôle dentaire de Saint-Germain-lès-Corbeil ouvre progressivement ses portes, après plus de 4 ans d'attente, marqués par de nombreuses péripéties : dévoiement de la canalisation de gaz, ralentissement des travaux en raison de la période COVID, puis par la crise économique générée par le conflit international en Ukraine.

Le 17 juin 2023, les représentants des Maisons Médecis ont organisé l'inauguration de cette Maison médicale, en présence des professionnels de santé, des investisseurs et de nombreuses personnalités publiques, politiques et de la santé : Yann PÉTEL, Maire, Marie GUÉVENOUX, Députée, Laure DARCOS, Sénatrice, Vincent DELAHAYE, Sénateur, Julien GALLI, Directeur délégation de l'Essonne près de l'Agence Régionale de Santé (ARS) d'Île de France, Florence LIEBERT, coordinatrice de la communauté pluridisciplinaire territoriale de santé (CPTS).

À cette occasion, Monsieur le Maire a rappelé l'importance d'une maison médicale, venant compléter l'offre médicale du territoire, en rappelant que cette structure s'étend sur deux étages, sur une surface de 1300 m², accueillant plus d'une vingtaine de professionnels de santé, dont des médecins.

Bien que déjà bien occupée, même si quelques places demeurent encore vacantes, «cette maison médicale est un outil pour attirer de nouveaux médecins», insiste Monsieur le Maire lors de son discours. Il rappelle à cet égard que son rayonnement va profiter au bassin de vie saint-germinoise et au-delà, en mettant en avant son emplacement en cœur de ville, son accessibilité avec les transports en commun, sa proximité avec le centre commercial de la Croix Verte.

Dans cette maison médicale, il y a plus de place et de confort pour les nombreux patients qui s'y rendront chaque jour, plus d'ergonomie et de modernité pour les professionnels de santé qui exerceront leur activité.

Le Maire a conclu son intervention en se félicitant de cette réalisation, qui lutte contre la désertification médicale, la commune ne comptant actuellement qu'un seul médecin généraliste – ce qui va changer très prochainement. Il a toutefois rappelé que ce projet n'a pu voir le jour que grâce au soutien financier et à l'accompagnement de la municipalité.

Pour autant, la maison médicale appartient désormais aux professionnels qui la feront vivre. Même si la commune continuera à leur apporter son soutien, il leur revient d'assurer la pérennité des services de santé dans la commune, en définissant et en mettant en œuvre un projet médical ambitieux. L'idée est que se crée un espace dédié à la coordination des soins au plus près de la population grâce au partage des compétences.

À l'issue des discours, tous ont visité l'ensemble des locaux et salué le travail de tous les acteurs de ce grand projet.



SOUTIEN DE 1,7 M €
PAR LA COMMUNE

La réalisation de la Maison de santé pluridisciplinaire et du pôle dentaire est une réalisation privée, portée par les Maisons Médicis dans le cadre d'une promotion immobilière, qui a vu le jour grâce au soutien financier et l'accompagnement de la commune, laquelle a acquis en vente en l'état futur d'achèvement (VEFA) en 2020 le plateau médical, qui accueille principalement des médecins généralistes ou spécialistes. Cette somme fut couverte à hauteur de 500 000 € par l'ARS et 350 000 € au titre de la Région Ile de France.

21 PROFESSIONNELS DE SANTÉ

La Maison de santé pluridisciplinaire et dentaire abrite au total 21 professionnels de santé.

Au rez-de-chaussée :

La pharmacie, un orthophoniste, un kinésologue et hypnothérapeute, une praticienne en Ayurveda, un audioprothésiste, un chiropracteur,

Au 1^{er} étage :

- Le pôle médical, géré par la commune, composé de 7 cabinets médicaux, accueillant actuellement un médecin généraliste et une seconde en cours de signature de bail, deux psychiatres ; une sage-femme. Dans son prolongement, un cabinet de kinésithérapeutes devrait prochainement s'installer.

- Un pôle paramédical de 7 cabinets : deux infirmières libérales Diplômées d'Etat, deux psychologues, une diététicienne-sophrologue, deux ostéopathes, une pédicure et podologue.

Le 2nd étage est réservé au pôle dentaire.



UN BUDGET 2023, ÉQUILIBRÉ ET RESPONSABLE

Un contexte économique difficile

Après quelques années marquées par la crise sanitaire, et désormais dans un contexte de crise géopolitique avec la guerre en Ukraine et énergétique due à une importante hausse des prix, l'inflation s'est accélérée en France à la fin de l'année 2022 pour s'établir à 6,2% sur un an.

Les conséquences sont considérables, tant pour les ménages français, dont les saint-gerinois, que pour la commune de Saint-Germain-lès-Corbeil, laquelle subit entre autres une hausse du prix d'électricité ou du gaz allant jusqu'à 2 ou 3 fois, sans pouvoir bénéficier des tarifs régulés.

Une situation locale saine

Malgré cette conjoncture actuelle, la commune a su maintenir une situation financière stable, en décidant de ne pas augmenter en 2023 ni le taux de la taxe foncière, ni celui de la taxe d'habitation qui ne s'applique désormais qu'aux résidences secondaires, depuis la réforme engagée par l'Etat en 2017 conduisant à sa suppression définitive au 1^{er} janvier 2023 pour les résidences principales.

	2022	2023
Recettes	8,045 M €	9,420 M €
Dépenses	8,045 M €	9,035 M €
Dont épargne	600 K €	407 K €

Pour autant, vous allez inévitablement constater une augmentation de votre taxe foncière, qui trouve son explication principalement sur l'évolution de 7,1% de la base fiscale décidée par les parlementaires lors de l'adoption de la loi de finances 2023, sur laquelle la municipalité n'a aucune maîtrise, ni possibilité de compenser.

L'objectif principal poursuivi par la municipalité dans l'élaboration de ce budget fut d'amortir autant que possible les conséquences de ces crises successives.

Pour ce faire, plusieurs mesures ont été prises pour réduire ou du moins limiter les dépenses :

- Maîtriser les dépenses énergétiques, en réduisant les consommations et en profitant du filet énergétique et de l'amortissement électricité, venant

légèrement compenser l'inflation que connaît ce secteur ;

- Renégocier les contrats majeurs de la commune (cantine scolaire, entretien des espaces verts, nettoyages des locaux, transport scolaire...);
- Cibler les investissements courants sur l'énergie renouvelable ou conduisant à la maîtrise des consommations.

Représentant 53% des dépenses, maintenir la masse salariale est de loin l'opération la plus délicate. Elle a augmenté de 9% en 2023, soit de 400 000 €. Cette augmentation est due notamment à la revalorisation du point d'indice en raison de la hausse du SMIC décidée par l'Etat en 2022, et l'anticipation d'une nouvelle revalorisation, qui est désormais confirmée.

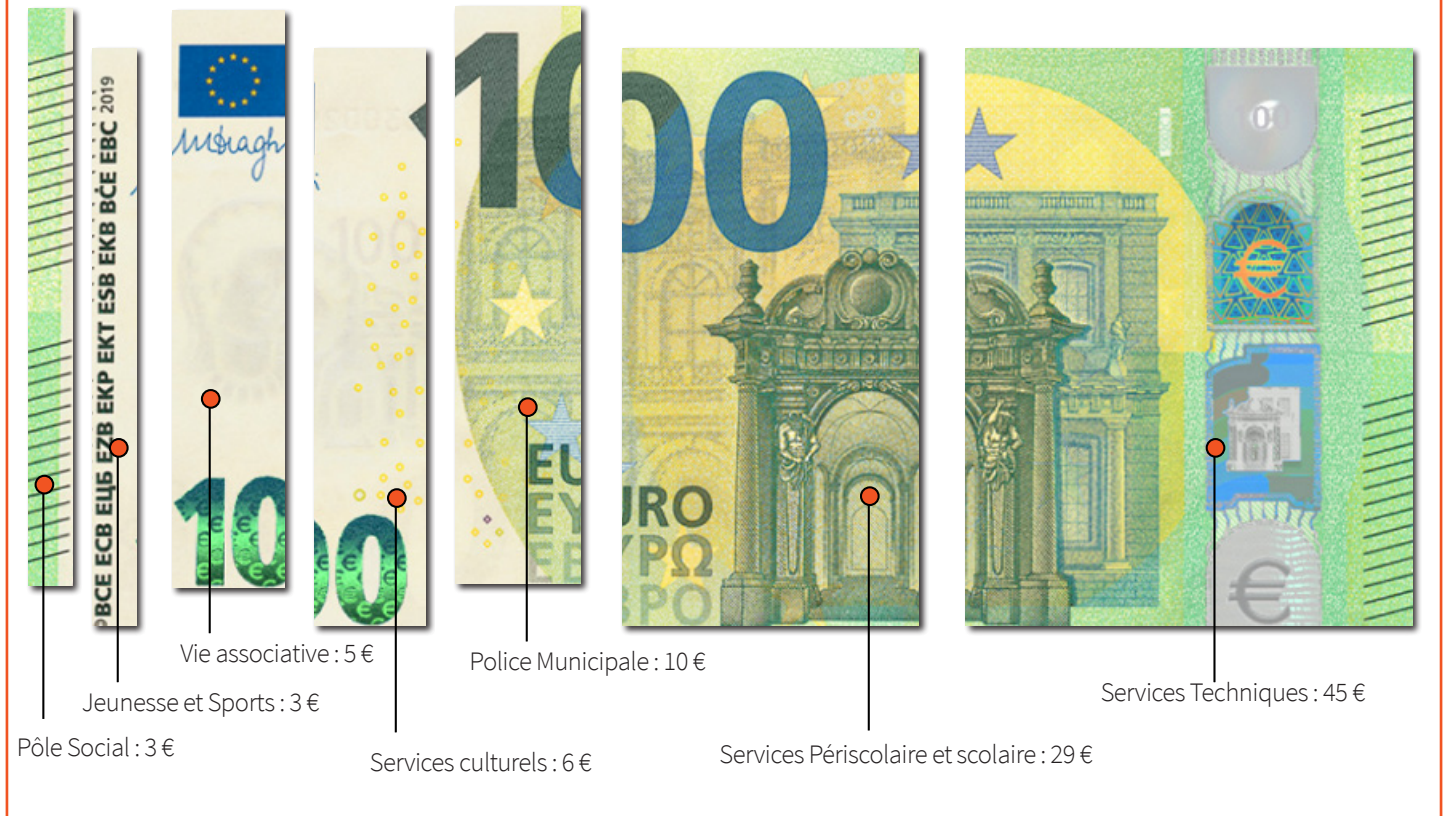
Bien que louable soit elle, cette mesure impacte la masse salariale de la commune, qui ne reçoit aucune compensation de l'Etat, alors même que son effectif reste à l'identique afin d'assumer toutes les compétences dévolues aux communes par ce dernier, dont les contours ne cessent de se complexifier et s'étendre.

L'inflation n'a pas épargné ce secteur, et plus particulièrement les contrats d'assurance dont les montants de cotisation ont été doublés, malgré un achat mutualisé regroupant une centaine de communes.

Exemple sur une feuille d'impôt

DÉBITEUR(S) LÉGAL(AUX)								
Identifiant	Droit	Désignation et adresse						
PBBBNG	PROPRIÉTAIRE	COM COMMUNE DE SAINT-GERMAIN-LES-CORBEIL						
		Taux communal +10%	Taux GPS agglo +300%	Taux voté pour le Grand Paris	Taux pour la Taxe ordures ménagères perçue par GPS agglo	Taux voté par GPS agglo suite au transfert de compétence		
		Commune	Syndicat de communes	Intercommunalité	Taxes spéciales	Taxe ordures ménagères	Taxe GEMAPI	
		32,58 %	%	0,279 %	0,625 %	8,66 %	%	
		Taux 2022			0,574 %	9,79 %	0,519 %	
Propriétés bâties	Adresse	6 AV DU GOLF						
	Base	34858		33691	33691	32257	33691	
	Cotisation	12486		381	195	3158	175	
	Cotisation lissée	11774		365	175	3050	175	
	Adresse							
	Base							
	Cotisation							
	Cotisation lissée							
	Cotisation 2021	10335		73	185	2628	-	
	Cotisation 2022	11774		365	175	3050	175	15539
Variation	+13.92 %	%	+400.00 %	-5.41 %	+16.06 %	- %		

Un billet de 100 € pour expliquer les dépenses de la commune



L'autre axe a consisté pour la municipalité à ralentir sa politique en termes d'investissement, sans pour autant l'anéantir, en abandonnant le projet d'aménagement des terrains de sport situé au pourtour du gymnase d'Almeida. Ainsi, en 2023, ce sont l'équivalent de 1,5 millions d'€ qui seront consacrés au titre des investissements, à savoir :

- Les aménagements au sein de l'espace culturel et associatif Victor Hugo pour accueillir un nouvel espace jeunesse, une salle d'exposition permanente et divers travaux d'améliorations de fonctionnement de la structure, notamment son auditorium, son hall d'accueil pour le bien-être du tissu associatif, des usagers et des habitants,

- L'isolation des écoles en commençant par Champ Dolent, avec la réfection de la toiture qui interviendra cet été,

- La réalisation d'un street workout,
- Diverses études, dont notamment la réhabilitation de l'église Saint-Germain-Saint-Vincent

- Divers aménagements, dont l'éclairage au niveau du Gymnase d'Almeida et son parking.

Dépenses exceptionnelles compensées par des recettes exceptionnelles

Un budget se vote à l'équilibre, en permettant de dégager une épargne (différence entre le montant total des recettes et celui des dépenses) pour faire face à ses dépenses d'investissement courant et ses dettes, dont principalement l'emprunt bancaire qui reste stable : aucun recours n'est envisagé pour financer les prochaines opérations de travaux ou d'aménagements prévus au plan pluriannuel d'investissement.

Malgré une évolution de 12% de ses dépenses de fonctionnement pour les raisons susmentionnées, le Conseil Municipal a toutefois pu voter à l'unanimité et à l'équilibre le budget de la commune pour l'année 2023, sans pour autant modifier les taux applicables à la fiscalité locale.

Cela tient aux discussions

entamées depuis janvier 2020 avec l'agglomération Grand Paris Sud, qui avait transféré à la commune la gestion de l'Espace culturel et associatif « Victor Hugo » et la salle des fêtes, sans compensation, laquelle est désormais acté à hauteur de 750 000 €, permettant ainsi de faire face à l'inflation des prix et des coûts de la vie pour la commune.

Et pour 2024, il faut poursuivre ses efforts.

Contrairement à d'autres communes qui ont dû augmenter sensiblement leur fiscalité locale, la commune de Saint-Germain-lès-Corbeil a pu bénéficier de ce ballon d'oxygène, lui laissant un répit d'un an, lui permettant de restructurer ses services à la population ainsi que ses contrats pour faire face aux dépenses de 2024, tout en ayant conscience que l'équilibre va être difficile, nécessitant certainement des choix difficiles.

LA VILLE ACTUALISE SES TARIFS

Nouveaux Tarifs

Depuis 2017, les tarifs appliqués par la commune sur les usagers de ses différents services publics (périscolaires, jeunesse et sports, école de musique, ...) n'ont pas été actualisés.

Afin de faire face à l'augmentation des coûts, notamment en raison de l'inflation, le conseil municipal de Saint-Germain-lès-Corbeil a, à l'unanimité, décidé de revoir ses grilles tarifaires, constatant que le budget communal n'a plus la capacité d'absorber ces augmentations de coût, hormis avec une nouvelle pression fiscale, que les élus ont rejetée :

Activités périscolaires :

PRESTATIONS	Commune Taux d'effort		Hors Commune Forfait
	Mini	Maxi	Tarif unique
Accueil de loisirs			
Journée Vacances/Mercredi	4,53 €	21,69 €	33,57 €
Journée PAI Vacances/Mercredi	3,42 €	17,11 €	25,29 €
Demi-journée avec repas	2,99 €	14,93 €	22,13 €
Demi-journée PAI ALSH	2,05 €	10,25 €	15,15 €
Veillée ALSH	1,71 €	8,56 €	12,64 €
Mini séjour journée	12,75 €	63,77 €	94,50 €
Accueils périscolaires			
Matin (l'unité de 25 mn)	0,33 €	1,64 €	2,51 €
Étude	0,85 €	4,25 €	6,32 €
Accueil du soir jusqu'à 18h00	0,85 €	4,25 €	6,32 €
Accueil du Soir jusqu'à 19h00	1,21 €	6,05 €	8,94 €
Accueil du Soir (PAI) jusqu'à 18h00	0,69 €	3,43 €	5,01 €
Accueil du Soir (PAI) jusqu'à 19h00	1,04 €	5,18 €	7,63 €
Restauration	1,18 €	5,89 €	8,72 €
Restauration PAI	0,85 €	4,25 €	6,30 €
Prestations	Tarifs Forfaitaires		
Dépassement, l'unité de 15 mn : Post-scolaire : à partir de 19h00 / Accueil de loisirs : à partir de 19h00	5,00 €		10,00 €
Badge (renouvellement)	6,54 €		9,70 €

Activités jeunesse :

	Commune mini	Commune maxi	Hors commune Forfait	Durée
Activité encadrée par les animateurs du service (cuisine, sport, activités manuelles, soirée...) + sorties piscine (tarif A)	2,47 €	7,42 €	12 €	1/2 journée
Activité avec prestataire extérieur (tarif B)	4.12 €	12.37 €	18 €	la sortie
Sortie loisirs (patinoire, bowling, cinéma...) (tarif C)	3.19 €	9.57 €	15 €	la sortie
Evènement, sports extrêmes (accrobranche, exposition, canoé, spectacle, base de loisirs...) (Tarif D)	6,60 €	19,80 €	30 €	la sortie

	Commune Tarif unique	Hors commune Forfait	Durée
Parc d'attraction	20 €	30 €	la sortie
Laser / Space jump / Escape game / Koezio	13 €	17 €	la sortie

Activités maternelles :

Activités	Commune	Hors commune	Durée
Ecole Municipale des Sports	75 €	135 €	Cotisation annuelle

Activités de l'école de musique

Pratique d'un instrument, Formation musicale et pratique collective			
	Tarif mini SGLC/GPS	Tarif maxi SGLC/GPS	Hors GPS
Annualisation - Tarif par cycles			
Cycle 1	100€	400€	800€
Cycle 2	120€	480€	960€
Cycle 3	137,50€	550€	1100€
Cycle découverte			
	90€	360€	720€
Éveil musical			
	50€	200€	400€
Formation musicale et/ou atelier pratique collective et/ou chorale			
	70€	280€	560€
Pratique d'un 2^{ème} instrument 50% du tarif de base			



SOLIDARITÉS

Lutte contre les violences conjugales et intrafamiliales

Face aux situations préoccupantes, nous devons tous mieux déceler, mieux écouter et savoir orienter les personnes et les familles en danger.

- Depuis janvier 2023, une permanence a été mise en place en mairie tous les derniers vendredis du mois (sans rendez-vous).
- En partenariat avec la gendarmerie de Brunoy (cellule de recueil de plaintes des victimes de violences) des demi-journées de sensibilisation du personnel communal ont été organisées.

VIE SOCIALE



Les résidents et le personnel de la Fontaine médicis remercient le Maire, le CCAS, l'équipe municipale pour la distribution de chocolats du 1^{er} mai.

VIE LOCALE

Depuis le 1^{er} juin, Mademoiselle Mathilde Nice a repris FLORE'T. Nous l'accompagnons de tous nos vœux de réussite.



Bonjour,

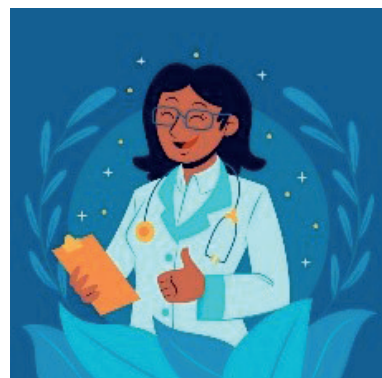
Je suis votre grainothèque.

Basée sur le principe du troc et de l'échange, je me remplis et je me vide selon les graines que déposent ou prennent les utilisateurs. Qu'il s'agisse de graines de fruits, de fleurs et de légumes, n'hésitez pas ! Cette notion d'échange est nécessaire à mon bon fonctionnement et à ma pérennisation.

À bientôt !

Prévention Santé Femmes : Améliorer le suivi médical

Organisée en partenariat avec la Communauté Professionnelle Territoriale de Santé, la CPAM et le Centre de Dépistage des Cancers, la journée Prévention Santé Femmes du 4 février dernier visait à sensibiliser les femmes sur l'importance du suivi gynécologique et du dépistage des cancers du sein (ateliers d'auto-dépistage du cancer du sein), du cancer de l'utérus et du cancer colorectal.



30 personnes ont participé aux ateliers et 21 prélèvements ont été réalisés les sages-femmes.

Prochaine journée Prévention Santé Femme en octobre .





LE GROUPE DES ÉLUS MAJORITAIRES

Des vacances studieuses pour vos conseillers municipaux

En cette période post covid marquée par des embellies macro-économiques mais aussi par des difficultés financières de trop nombreuses familles, nous nous devons de constater que les finances publiques, et en particulier les finances locales, sont particulièrement contraintes. Plusieurs facteurs expliquent une situation dans laquelle les besoins et les attentes des habitants croissent, les coûts augmentent, alors même que les ressources budgétaires ne suivent pas la même tendance.

Notre commune n'échappe pas à cette situation, et nous avons déjà dû voter une augmentation des prélèvements des impôts l'année dernière après plusieurs années de stabilisation en ce qui concerne les taux locaux d'imposition.

A l'instar de nombreuses communes, nous pourrions ne pas trop nous interroger, mais force est de constater que si nous voulons maintenir notre action politique locale autour de grands axes structurants, il nous faut nous emparer totalement de cette problématique nouvelle : L'amélioration des services offerts aux habitants de Saint Germain Lès Corbeil dans un contexte de forte contrainte budgétaire.

Pour cela des choix doivent être opérés, les grands axes politiques maintenus ou même renforcés, au même titre que la satisfaction des Saint-Germinoises.

Quatre grands axes structurent notre politique municipale :

- La sécurité, avec sa traduction la plus visible qui est la qualité de notre police municipale, mais aussi la construction d'une Maison médicale récemment inaugurée,
- L'éducation et la petite enfance, qui est globalement notre poste budgétaire le plus important car les inégalités de destins se construisent dès le plus jeune âge et il est primordial que nous puissions accompagner au mieux nos jeunes,
- La culture et les activités sportives, pour aider et participer au bien-être global des Saint-Germinoises,
- La solidarité, par des taux d'efforts différenciés en matière de tarification de certains services municipaux, par des actions spécifiques pour nos aînés, par un soutien vis-à-vis de ceux d'entre nous qui doivent malheureusement faire face aux accidents de la vie.

Ces quatre grands axes seront maintenus et renforcés, mais le contexte budgétaire nous oblige maintenant à parfois en repenser certaines modalités. A ce titre par exemple il nous semble important que beaucoup plus de Saint-Germinoises puissent bénéficier de notre offre culturelle. L'ouverture aux arts est déterminante dans le devenir de nombreux jeunes et dans l'épanouissement des moins jeunes. Nous devons donc réfléchir à des offres renouvelées, enrichies, tout en repensant certains modèles économiques. Cela ne pourra se faire sans une réflexion profonde de notre part mais aussi et surtout sans y associer les acteurs de terrain sans qui rien de pourra se faire.

Nos vacances seront donc bien studieuses afin que les Saint-Germinoises puissent progressivement constater une amélioration toujours constante de leur satisfaction. Des vacances studieuses pour que les contraintes financières locales nous permettent de faire parfois différemment, mieux, au bénéfice de nous tous.

Nous vous souhaitons d'excellentes vacances estivales !

Yannick LE GOUELLEC

LISTE « SAINT-GERMAIN VILLAGE »

Le groupe «Saint-Germain Village» n'a pas souhaité fournir de texte pour cette parution

SANTÉ

DENTISTES

BEN ADMON Salomon
Route de lieusaint - 01 60 75 54 93
Secrétariat : 01 60 75 11 45

TEXIER Jacques
Place de l'Europe - 01 69 89 06 41

INFIRMIÈRES, SOINS À DOMICILE

BERTRAND-PELETTE Brigitte
et **ROUSSAT Floriane**
18 square Blaise Cendrars - 01 60 75 69 21
ou 06 89 89 73 29 / 07 67 67 41 93

KINÉSITHÉRAPEUTES

CORNUAULT Jérémy
et **DEKOKER Camille**
Avenue Charles de Gaulle - 01 60 75 48 79

NEU JAMET Emmanuelle
Allée Val Fleury - 01 60 75 41 81

REBOUTIER Pascale
2 place de l'Europe
01 60 77 67 17 / 06 48 93 10 25

MÉDECIN GÉNÉRALISTE

MOMILCA Ramona Elena
1 place Victor Hugo - 01 64 93 27 61

MÉDECIN HOMÉOPATHE

DELVERT Geneviève
1 Allée Val Fleury - 01 69 89 09 33

NATUROPATHE

Sophie BALLET
Espace Bien-être - C.C. Croix-Verte
Place de L'Europe - 06 12 56 16 42

OPTICIEN LUNETIER

MARIN Bertrand
Place de l'Europe - 01 69 89 99 29

ORTHOPHONISTES

BAURIN Isabelle
C.C. Croix-Verte (Av G. Apollinaire)
01 60 75 69 99

DERILLEUX-BES Laurence
Place de l'Europe - 01 60 88 11 50

OSTÉOPATHES

VILLEGAS Guillaume (Ostéopathe DO)
Allée Val Fleury - 06 50 44 92 46

VÉRITÉ Élodie (Ostéopathe à domicile)
06 03 94 77 43

PÉDICURE - PODOLOGUE

SAMMARITANI Fabienne
Place de l'Europe - 01 69 89 30 19

PHARMACIEN

Pharmacie du centre
Place de l'Europe - 01 69 89 06 16

PSYCHOLOGUE CLINICIENNE

AZINCOURT Flavie
C.C. Croix-Verte (Av G. Apollinaire)
09 81 08 89 97

PSYCHO-PRATICIENNE

SERRE Annie-Chantal
3 bis chemin de Villouvette - 06 80 98 46 98

SOPHROLOGUE

SEVEAU Véronique
21 avenue Auguste Rodin
09 72 63 29 88 - 06 16 68 76 32

Trouver une pharmacie de garde :
monpharmacien-idf.fr
ou adressez-vous à la gendarmerie
en appelant le 17

NUMÉROS D'URGENCE

Samu	15	Police municipale	01 69 89 24 74
Samu social	115	SOS Amitiés	01 42 96 26 26
Centre anti-poison	01 40 05 48 48	Urgence Sécurité Gaz (GrDF) **	0 800 47 33 33
SOS médecins*	0 826 88 91 91	Urgence Electricité (Enedis)	09 72 67 50 91
Service de garde des chirurgiens dentistes.....	01 69 21 20 44	S.E.E. Dégâts des eaux	0 810 891 891
Pompiers	18	Hôpital Sud-Francilien	01 61 69 61 69
Gendarmerie Nationale	17	Groupe France Ambulances	01 60 88 22 22

* 0.15€TTC/mn - prix à partir d'un téléphone fixe. ** Appel gratuit depuis un poste fixe

LES PERMANENCES

Ces consultations sont assurées bénévolement pour les habitants de Saint-Germain-lès-Corbeil.
Renseignements à l'accueil de la mairie au 01 69 89 70 70.

LE MAIRE À VOTRE ÉCOUTE

Il vous reçoit tous les samedis matin de 9 h 30 à 12 h 30. Rendez-vous à prendre au 01 69 89 70 71.

PRUD'HOMME : MONSIEUR ZENTZ

Les vendredis de 13 h 30 à 17 h sur rendez-vous.

PERMANENCE ÉCOUTE EMPLOI

Être écouté, accompagné et conseillé dans sa recherche d'emploi, contactez le C.C.A.S. au 01 69 89 70 74.

CONSEILLER JURIDIQUE : MAÎTRE LAURENT

Suivant les disponibilités de maître Laurent, le samedi matin de 9 h 30 à 11 h 30 sur rendez-vous pris à l'accueil de la mairie au plus tard le jeudi après-midi. Les sujets traités sont les suivants : mariage, divorce, successions, adoptions / achat ou vente, location, construction, etc. / fiscalité.

PERMANENCE LÉA SOLIDARITÉ FEMMES

Chaque dernier vendredi du mois de 14h à 17h en mairie. Pour tout renseignement contactez le C.C.A.S. au 01 69 89 70 74